

les tribunaux aux États-Unis, et j'espère qu'elle pourra leur être utile.

ON DEMANDE LA PUBLICATION IMMÉDIATE DU RAPPORT

M. Terry Sargeant (Selkirk-Interlake): Monsieur le Président, les contribuables ont payé environ 1.6 million de dollars pour cette étude dont nous attendons maintenant le rapport depuis quatre ans. Le ministre n'en a publié qu'une partie qui traite des émissions de fluor. Qu'en est-il des autres polluants étudiés comme le mercure, le mirex et le PCB dont on a relevé des traces dans le sang des Indiens de cette réserve? Le ministre peut-elle nous assurer qu'elle ne gardera pas plus longtemps confidentiel le reste du rapport et qu'elle le déposera immédiatement à la Chambre?

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, quiconque a travaillé avec des chercheurs sait pertinemment quelle difficulté il y a—malheureusement trop souvent—à leur faire rendre un rapport. Il ne faut pas y voir de la mauvaise foi ni aucun autre problème.

La première partie est terminée, et je l'ai rendue publique immédiatement. Nous ferons la même chose et continuerons d'insister pour qu'on nous remette au plus tôt un rapport sur le mirex, le PCB et le mercure qui sont les trois autres polluants dont le D^r Selikoff et son équipe ont entrepris l'étude au Mount Sinai School de New York.

* * *

L'ÉCONOMIE

LES PROGRAMMES DE CRÉATION D'EMPLOIS DU GOUVERNEMENT

M. Scott Fennell (Ontario): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. En parlant de ridicule, c'est lui à la Chambre qui est ridicule. Le ministre affirme que le gouvernement n'a aucune prise sur les taux d'intérêt. Or, 92 p. 100 de l'épargne sont accaparés par le gouvernement. Le chômage a baissé aux États-Unis, alors qu'il a augmenté au Canada. Le gouvernement a beau avoir mis en place d'excellents allègements fiscaux pour les entreprises prospères, qu'entend-il faire pour créer de nouveaux emplois dans de nouvelles entreprises afin de stimuler la reprise et de créer des emplois pour les Canadiens?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, je suis très heureux que le député apprécie les mesures que le gouvernement a annoncées dans les deux derniers budgets. C'est agréable d'entendre de tels propos de la part de députés conservateur, et j'espère qu'il s'entretiendra avec le critique financier de son parti pour le convaincre de la valeur des mesures que le gouvernement a annoncées.

En ce qui concerne la création d'emplois, je rappelle à mon honorable ami que j'ai présenté dans mon dernier budget des mesures destinées expressément à venir en aide aux petites et moyennes entreprises. La simplification du régime fiscal permettra à ce très important secteur de notre économie d'épargner quelque 150 millions de dollars.

Questions orales

Je lui rappelle également que nous appuyons les petites entreprises par le biais de crédits d'impôt à l'investissement et à la recherche et au développement dont peuvent déjà se prévaloir ceux qui veulent se lancer en affaires. De même, l'encouragement et l'appui offerts par le fisc au Canada se comparent très avantageusement à ceux qui sont offerts dans la plupart des pays industrialisés. Dans le dernier budget, nous avons offert 2.4 milliards de dollars en stimulants fiscaux au secteur privé. C'est de ce secteur que proviendront essentiellement les nouveaux emplois au Canada.

Nous avons prévu plusieurs milliards de dollars pour la formation, la création directe d'emplois dans le secteur public de même que pour des emplois temporaires, afin d'atténuer le grave chômage qui sévit actuellement. Toutefois, c'est essentiellement le secteur privé qui créera de nouveaux emplois.

M. Fennel: Il faudrait que les investisseurs et les hommes d'affaires aient d'abord confiance dans le gouvernement pour se lancer en affaires.

L'INCIDENCE DES TAUX D'INTÉRÊT SUR LES ENTREPRISES CRÉANT DE NOUVEAUX EMPLOIS

M. Scott Fennell (Ontario): Monsieur le Président, cette nouvelle hausse de ½ p. 100 du taux d'intérêt décourage les gens. Qu'entend faire le ministre au sujet des taux d'intérêt afin de favoriser la stabilité et la création d'entreprises au Canada?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Comme le député le sait, monsieur le Président, les taux d'intérêt ont fléchi sensiblement depuis deux ans, passant d'environ 22 à 11 p. 100. C'est donc une diminution très considérable.

Mon collègue ne devrait pas s'alarmer à cause de cette légère augmentation des taux d'intérêt. Par exemple, il sait que nous avons proposé de protéger les propriétaires contre les fluctuations abruptes des taux hypothécaires. Les constructeurs de maisons ont accueilli cette proposition avec enthousiasme et, d'ici quelques semaines, j'espère être en mesure de présenter un projet de loi à la Chambre. Je compte sur le ferme appui de l'opposition pour que la loi entre en vigueur et assure aux Canadiens la sorte de stabilité qu'ils désirent et que le député réclame. Les propriétaires actuels et éventuels n'auront plus à s'inquiéter de la hausse des taux d'intérêt.

Quant au secteur commercial en général, le député sait que, malgré les fluctuations passagères des taux d'intérêt, le Canada et les États-Unis s'attendent à les voir diminuer d'ici un an.

* * *

LA LOI SUR LES JEUNES CONTREVENANTS

LA NÉGOCIATION D'ENTENTES AVEC LES PROVINCES

L'hon. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au solliciteur général. Dans deux semaines, la loi sur les jeunes délinquants va être proclamée et jusqu'ici, rien n'a encore été annoncé au sujet des dispositions de financement prises avec les provinces. Le ministre peut-il nous dire si des ententes ont déjà été conclues et, dans l'affirmative, que prévoient-elles?